

## Pôle Formation Continue et Apprentissage JB LE TAILLANDIER

2 Boulevard Jean Monnet – Parc de Montaubert – 35300 FOUGERES poleformation@lycee-jblt.fr / www.lycee-jblt.fr / 02 30 03 42 80

## **CS Constructions Paysagères**

## Fiche formation - RNCP 35399

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

DUDEE CODMATION	1 an
DUREE FORMATION	1 an
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE LA	Organiser un chantier de construction paysagère.
	Réaliser des travaux préalables aux ouvrages.
FORMATION	Réaliser des ouvrages paysagers.
	The most does out a good paryonger or
OBJECTIFS METIER	Le titulaire de ce diplôme exerce le métier de paysagiste. Il est responsable de
	l'organisation et de la préparation technique du chantier, il occupe des fonctions de
	chef d'équipe ou d'adjoint. Il réalise des travaux de piquetage, d'excavation, de
	déblai en respectant les normes de sécurité. Il est aussi amené à réaliser, en toute
	autonomie, depuis les fondations jusqu'aux finitions divers ouvrages comme des
	terrasses, des marches d'escalier hautes mais longues (gradines), des allées, des
	murets, en mettant en œuvre toutes les techniques liées aux revêtements et aux
	matériaux.
	Enfin, il sait poser des clôtures, mettre en place des claustras, des pergolas, de petits
	abris en bois, PVC ou matériaux composites II permet d'être par la suite un ouvrier
	paysagiste hautement qualifié en constructions paysagères.
Type de Contrats	❖ Contrat d'apprentissage
Financements	Financements par les OPCO (Opérateurs de Compétences)
	Autofinancement (nous consulter pour les tarifs)
CONTENU DE LA FORMA	ATION
Domaine général	Pas d'enseignement général
	C1. Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères.
	1.1. Opérationnaliser un projet de constructions paysagères
	1.2. Réaliser les travaux préalables aux constructions paysagères
	C2. Réaliser des constructions paysagères avec liants.
Domaine Professionnel	C2. Réaliser des constructions paysagères avec liants. 2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants
Domaine Professionnel	· · · -
Domaine Professionnel	<ul><li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li><li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li></ul>
Domaine Professionnel	<ul><li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li><li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li><li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li></ul>
Domaine Professionnel	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> </ul>
Domaine Professionnel	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> <li>3.2. Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés</li> </ul>
Domaine Professionnel	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> <li>3.2. Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant</li> </ul>
	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> <li>3.2. Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant</li> <li>Mises en situation professionnelle en atelier/plateau technique.</li> </ul>
MODALITES	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> <li>3.2. Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant</li> <li>Mises en situation professionnelle en atelier/plateau technique.</li> <li>Apports théoriques.</li> </ul>
	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> <li>3.2. Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant</li> <li>Mises en situation professionnelle en atelier/plateau technique.</li> <li>Apports théoriques.</li> <li>Réalisation de travaux pratiques.</li> </ul>
MODALITES	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> <li>3.2. Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant</li> <li>Mises en situation professionnelle en atelier/plateau technique.</li> <li>Apports théoriques.</li> <li>Réalisation de travaux pratiques.</li> <li>Support : Chantier Ecole sur le site de formation.</li> </ul>
MODALITES PEDAGOGIQUES	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> <li>3.2. Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant</li> <li>Mises en situation professionnelle en atelier/plateau technique.</li> <li>Apports théoriques.</li> <li>Réalisation de travaux pratiques.</li> <li>Support : Chantier Ecole sur le site de formation.</li> <li>Visites régulières en entreprises</li> </ul>
MODALITES	<ul> <li>2.1. Réaliser des revêtements de sols avec liants</li> <li>2.2. Réaliser des ouvrages en élévation avec liants</li> <li>C3. Réaliser des constructions paysagères non maçonnées.</li> <li>3.1. Réaliser des ouvrages en bois</li> <li>3.2. Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant</li> <li>Mises en situation professionnelle en atelier/plateau technique.</li> <li>Apports théoriques.</li> <li>Réalisation de travaux pratiques.</li> <li>Support : Chantier Ecole sur le site de formation.</li> </ul>



## Pôle Formation Continue et Apprentissage JB LE TAILLANDIER

2 Boulevard Jean Monnet – Parc de Montaubert – 35300 FOUGERES poleformation@lycee-jblt.fr / www.lycee-jblt.fr / 02 30 03 42 80

PARTICULARITES DU CENTRE	Un « chantier Ecole » est effectué sur le site. L'objectif est de mettre en application les notions évoquées sur le référentiel.  Les activités sont complémentaires des chantiers faits en entreprise afin d'assurer l'équité des apprentis.  Un atelier technique avec l'ensemble du matériel pour assurer une formation de qualité.  Un parc paysager de 5 hectares afin de réaliser les ouvrages paysagers  Un partenariat avec des acteurs de notre territoire permet d'assurer des mises en situation professionnelle.	
PRE-REQUIS / NIVEAU D'ENTREE EN FORMATION	Être titulaire d'un baccalauréat professionnel Aménagements Paysagers ou BP Aménagements Paysagers Certains diplômes peuvent faire l'objet d'une dérogation (nous contacter) Être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus	
RECRUTEMENT	Etude du dossier de candidature : curriculum vitae et lettre de motivation Test de positionnement Entretien individuel	
DUREE EN CENTRE DE FORMATION ET EN ENTREPRISE	12 semaines en Centre de Formation soit 560 heures 36 semaines en structures dont 5 semaines de congés payés Modalités d'alternance selon calendrier diffusé à l'inscription	
NIVEAU DE SORTIE	Niveau 4	
POURSUITE DE FORMATION	BTSA Aménagements Paysagers Certificat de Spécialisation (CS)	
Lien ONISEP	https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Post-bac/cs-constructions-paysageres	
MODALITES PRATIQUES		
Hébergement	Possibilité d'hébergement sur la commune sur les périodes en Centre de Formation	
Restauration	Accès au self du lycée d'enseignement professionnel sur site ou mise à disposition d'une salle de pause avec micro-ondes et frigo	
Transport	Une navette depuis la gare routière est accessible pour rallier le site de formation.	
ACCESSIBILITE PERSONN ACCESSIBILITE handicap	La formation est accessible aux personnes en situation de handicap en apportant les aménagements individualisés nécessaires. Une personne référente reçoit sur demande.	
EXAMEN du CS Constructions Paysagères		
3 épreuves orales de type « pratique explicitée » réparties sur l'ensemble de l'année de formation. Jurys composés de formateurs et professionnels du secteur.		